

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « TRANSPORT ET TERRASSEMENT EN OR » en abrégé « TERRASSOR »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET  
ANANI,A 10 M APRES LA STATION TOTAL., Lot 109, Ilot 10

Aux termes de la DNSV et des Statuts AUthentiques en date du 15/02/2023 reçus par Me BLE PHILIPPE JOSE OREGA, et enregistrés au CEPICI le 15/02/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TRANSPORT ET TERRASSEMENT EN OR » en abrégé « TERRASSOR »

Objet : Le transport de personnes, Le transport de marchandises, Le transport touristique, Le transport en général, La location de véhicule, La gestion de taxi, Le terrassement et l'aménagement foncier.

La participation, dans toutes sociétés, commerces et industries, pouvant se rattacher à l'objet précité, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou autrement.

Et généralement toutes opérations commerciales, mobilières ou immobilières, financières, industrielles et autres se rattachant directement ou indirectement à l'un des objets sus-énoncés de la société ou de nature à favoriser le développement en tout ou en partie de ses activités.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT BOUET  
ANANI,A 10 M APRES LA STATION TOTAL., Lot 109, Ilot 10

Dirigeant(s) M AGBRE DJAKAUD EULOGE FABRICE HERMANN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-02144 du 20/02/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14825/GTCA/RC/2023 du 20/02/2023

